

Rapport d'activités 2021 de la Fondation Avenir Madagascar

La pandémie due au COVID 19 s'est poursuivie tout au long de cette année 2021. Elle a continué de peser sur nos activités tant en Suisse qu'à Madagascar. Des contacts réguliers ont pu avoir lieu entre la FAM et nos partenaires malgaches par vidéos ou par mail. Aucun déplacement sur place n'a été possible et le suivi du développement de nos projets s'est donc déroulé à distance.

Vie de la Fondation en 2021

Durant cette année 2021, la Fondation a pu tenir ses deux assemblées annuelles prévues : l'une en présentiel à Neuchâtel le 23 juin et l'autre à distance le 29 novembre.

Le bureau s'est réuni par trois fois en janvier, en mai et en novembre.

Le travail des informaticiens s'est poursuivi à distance par des contacts réguliers entre Jacques Segalla et les collègues malgaches.

Aucun séjour n'a pu être organisé sur Madagascar cette année. La Fête de commémoration des 20 ans de l'ESSVA a été définitivement renvoyée à 2025, en des temps meilleurs, sans nul doute.

Le suivi de nos projets à Madagascar a été mené par des contacts réguliers avec nos partenaires par Skype, messagerie ou téléphone. Trois séances Skype ont permis au recteur de l'ESSVA et au Président de la FAM de pouvoir échanger sur la situation pandémique sur place.

Assemblées générales

La FAM a tenu une seule séance en présentiel cette année, le mercredi 23 juin dans les locaux d'Unia à Neuchâtel. Plusieurs membres sont absents (Jean-Claude Christe, Karen Earl-Erpeldin, Jacques Segalla, Franz Stadelmann, Rina Widmer et Charles Freléchoux) à cause de la situation sanitaire, mais le président peut néanmoins présenter deux des nouveaux membres, Romain Paratte et Claude Braun.

La seconde Assemblée générale s'est tenue à distance par visioconférence le 29 novembre. Trois membres n'ont pu nous rejoindre : Jean-Claude Christe, Karen Earl-Erpeldin et Claude Braun.

Rapport annuel et comptes 2020

Le rapport annuel FAM 2020 préparé par le Président Pierre Petignat est approuvé à l'unanimité. Il sera remis avec le rapport de vérification des comptes à l'organe fédéral de surveillance des fondations. Les comptes 2020 et le rapport de l'organe de révision sont présentés par Fabienne Paratte, secrétaire caissière de la Fondation depuis le 1^{er} janvier de cette année.

Il ressort en particulier du compte d'exploitation que la Fondation a reçu CHF 67'742.57 de dons, CHF 109'806.- pour la recherche de fonds propre à nos investissements. Les charges se répartissent principalement entre CHF 77'960.50 de prestations faites à Madagascar et CHF 4'919.02 de frais. Les réserves comptables pour les prestations futures de la Fondation s'élèvent à CHF 201'100.-.

Les membres du Conseil de Fondation approuvent à l'unanimité les comptes 2020, ainsi que le rapport de l'organe de révision et donnent décharge à la secrétaire-caissière pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2020. Elle est vivement remerciée pour la tenue des comptes de la FAM.

Pour le budget 2021, qui n'est établi qu'en juin, nous devons être prudents quant aux dons prévus. Nous les prévoyons à CHF 52'000.- sans les aides spécifiques pour la remise à niveau de l'informatique à l'ESSVA qui engloutira une grande part de ce budget cette année. Nous prévoyons aussi un appui financier accru pour le soutien des étudiantes et étudiants de l'ESSVA en cette période difficile. L'équilibre de notre budget dépendra fortement de la suite de la pandémie.

Modification des statuts

Sur proposition du bureau de la FAM, il était prévu de profiter des 20 ans de la Fondation pour réviser et adapter les statuts à la situation actuelle. Après consultation de Me Charles Freléchoux, la FAM renonce pour l'heure à la modification de ses statuts au vu de la difficulté administrative que cela représente.

Durant la seconde assemblée générale de la FAM, en visioconférence le 29 novembre, le point sur nos projets à Madagascar a été fait ainsi que sur la situation financière de la FAM.

Concernant ce dernier point, il est à relever que les dépenses prévues cette année n'ont pu avoir lieu dans leur totalité à cause de la pandémie. A noter cependant une augmentation substantielle de la FAM pour les bourses des étudiants de l'ESSVA. Les travaux de rénovation de l'informatique à l'ESSVA ont pris du retard et les dépenses prévues sont reportées à 2022.

Côté recettes, nous pouvons relever une certaine stabilité avec des dons réguliers d'un montant de plus de CHF 57'000.- sans les subventions spéciales. Le rapport de vérification des comptes est joint à ce rapport annuel 2021.

VaoVao

Notre bulletin d'information a été envoyé à nos donateurs par deux fois cette année, un en juin avec pour thème principal le COVID 19 à Madagascar et l'autre en décembre avec pour thème central la Fête de la Solidarité organisée par la FICD et l'Ecole secondaire de Saint-Imier, à laquelle la FAM a participé. Il est envoyé à 1500 adresses.

Site internet de la FAM et présence sur Facebook

Le site de la FAM est fonctionnel et accessible en français et en allemand, sous www.avenir-madagascar.ch. Il est assuré par Marc Thiébaud.

Depuis 2020, la Fondation est présente également sur Facebook. La page a été rédigée par Romain Paratte qui en assure le suivi et la mise à jour.

Action « Bourses et aides sociales »

Carole Varone a participé avec une équipe d'amies et d'amis à la Coupe de Noël à Genève pour récolter de l'argent pour alimenter le fond des bourses, prioritairement les bourses Clara Blanc. Elle a ainsi pu récolter CHF 1'526.40 en se mettant à l'eau avec ses amis.

Pro Madagascar et FICD

La FAM a, depuis quelques années, adhéré à ces deux organisations et participe régulièrement aux activités proposées.

En août, elle a participé à l'assemblée générale annuelle de Pro-Madagascar à Lausanne et aux assemblées générales de la FICD en avril et en novembre. De plus la FAM a participé à CIP-Solidaire et à la Fête de la Solidarité à l'école secondaire de Saint-Imier ainsi qu'aux activités qui y étaient liées. La FAM a gagné à cette occasion le prix de la Solidarité de CHF 5'000.- octroyé par les classes de dernières années suite à la présentation du projet d'adduction d'eau pour l'école Manarintsoa. Une classe a aussi vendu des gâteaux au profit de Manarintsoa en vue de la construction d'infrastructures sanitaires et a récolté plus de CHF 1'500.-.

Bureau de la FAM

Le bureau de la FAM s'est réuni par trois fois cette année et a suivi à distance les projets de notre fondation sur Madagascar.

Nos projets à Madagascar

ESSVA

L'Université est fréquentée par près d'un millier d'étudiants avec les étudiants à distance pour la formation d'enseignants primaires et le Master en développement durable à la rentrée 2020/2021.

Les études ont été diversement impactées par la pandémie, selon les décisions du ministère de l'enseignement malgache. Des campagnes de vaccination ont eu lieu dans l'enceinte même de l'ESSVA à deux reprises. Après une période de cours à distance, les cours ont pu reprendre en présentiel en juin. La clôture de l'année scolaire a eu lieu en octobre avec pour parrain de promotion l'ambassadeur de Suisse, Chasper Sarott. Le nombre d'étudiants inscrits est en hausse par rapport à 2020, mais les chiffres définitifs ne seront connus qu'en début 2022. D'ores et déjà, le rectorat envisage d'ouvrir de nouvelles salles de cours pour assurer le dédoublement de certaines filières, notamment Électromécanique.

Le travail de remise à niveau du système informatique se poursuit normalement, compte tenu de la situation particulière dû à la pandémie et à l'impossibilité pour nos informaticiens suisses de se rendre sur place. Le travail est mené sur place par deux collègues de l'ESSVA, Claudio et Alain. Jacques Segalla suit à distance les travaux et assure de son soutien ses collègues malgaches.

Toutefois, Telma, le fournisseur internet sur place, joue sur le débit de la bande passante pour essayer de contraindre l'ESSVA à signer un contrat plus lucratif avec eux. Pour l'heure l'ESSVA résiste en actionnant ses contacts pour obtenir les mêmes conditions que par le passé. Les travaux se poursuivront normalement en 2022.

Antenina

Le groupe engagé pour la construction du barrage a pu signer avec le Gouvernement malgache une nouvelle feuille de route et il semble que les travaux puissent reprendre. Toutefois, la relocalisation de la population d'Antenina sera assurée par les autorités malgaches, ce qui ne convient pas du tout à la population locale et qui met en péril la place de la FAM dans ce dossier en tant que représentant des populations. Les plus grandes craintes de corruption sur ce dossier sont présentes dans la population... et parmi les membres de la FAM.

Pépinnières et formations

Comme en 2020, aucune formation n'a pu avoir lieu sur le terrain. Les descentes sur les sites ont pu être partiellement assurées par Tahina, notre ingénieur agronome, qui a dû prendre en compte les réticences des populations locales face aux risques de prolifération de la pandémie.

La reforestation se poursuit et plus de 380'000 arbres ont été replantés depuis le début du projet. Cependant, le nombre d'arbres effectivement encore en vie n'est pas connu. Les démarches pour une reconnaissance en compensation carbone sont encore à mener en Suisse.

Les plantations ont été régulièrement visitées par Tahina et les graines acheminées pour assurer la suite des plantations. Toutefois, pour des questions de santé, il ne pourra pas assurer la suite des visites et sera remplacé par un de ses anciens étudiants habitant près du site.

Radio Haja

La situation financière de la radio s'est dégradée suite à la pandémie et à une forte concurrence sur place. Les rentrées publicitaires sont en baisse et le projet d'extension de diffusion est en suspens.

Les comptes de la radio sont régulièrement communiqués à la FAM qui peut suivre ainsi l'évolution financière de la radio. Père Serge, ancien directeur retrouvera son poste en janvier, après des études et un doctorat en communication dans une université romaine. Il sera épaulé par Jean-Marie, comme directeur technique.

La situation financière de la radio reste toujours très précaire et nécessite un suivi constant de la part de la FAM.

Ecole Manarintsoa (Ambohitromby)

Comme toutes les écoles, celle de Manarintsoa a subi de plein fouet la pandémie avec de nombreuses restrictions et fermetures. Grâce à sa bonne réputation dans la région, les effectifs sont passés de 100 élèves à plus de 150 pour la rentrée 2021/22. La direction a transformé la bibliothèque en salle de classe pour accueillir tous les nouveaux élèves. La FAM versera un montant de CHF 1'000.- pour la confection de tables-bancs et de bureaux.

Le creusage d'un puits par forage en profondeur doit être repris dès que les conditions le permettront en attendant la direction a fait faire un creusage traditionnel.

Prison

L'aide à la prison a été cantonnée à un soutien aux Petites Sœurs de l'Évangile. La situation est très précaire pour bon nombre de détenus qui n'ont pas pu bénéficier de l'apport régulier de nourriture par les familles. La situation sera réévaluée en 2022 et une aide plus ciblée pourra être mise sur pied, en fonction des besoins.

Akany

La situation d'Akany est identique à celle de la prison, aucune aide spécifique n'a pu être menée cette année. Là aussi, des projets plus concrets seront repris dès que la situation le permettra.

Conclusion

L'année 2021 a été, comme l'an dernier, marquée du signe de la pandémie. Aucun déplacement sur site n'a pu avoir lieu et les activités de nos partenaires malgaches ont été fortement ralenties et impactées.

En Suisse, la Fondation a pu bénéficier du soutien de ses donateurs fidèles. La situation de la FAM est saine et les demandes à venir pourront être honorées, selon toute vraisemblance.

Merci à la secrétaire, Fabienne Paratte pour la rédaction des différents rapports et PV qui ont largement servi à la rédaction de ce rapport annuel.

Ce rapport des activités de la FAM a été approuvé par le Conseil de la Fondation lors de sa séance du 7 juin 2022.

Pour la Fondation Avenir Madagascar :

Le président : Pierre Petignat

La secrétaire : Fabienne Paratte

Au 31 décembre 2021, le Conseil de la Fondation Avenir Madagascar est composé ainsi :

Pierre PETIGNAT	Diesse (BE), président
Jean-Claude VERDON	Dompierre (FR), vice-président
Fabienne PARATTE	Les Breuleux (JU), secrétaire
Karen EARL-ERPELDING	Lutry (VD), membre
Bernard SCHINDLER	Diesse (BE), membre
Franz STADELMANN	Malters (LU), membre
Urs ZISWILER	Zurich (ZH), membre
Rinantsoa WIEDMER	Neuenegg (BE), membre
Marc THIÉBAUD	Colombier (NE), membre
Carole VARONE	Choulex (GE), membre
Claude BRAUN	Burgdorf (BE), membre
Jacques SEGALLA	Courroux (JU), membre
Romain PARATTE	Les Breuleux (JU), membre
Jean-Claude CHRISTE	Lyon (France) membre en congé

et le représentant du siège de la FAM est représenté par Me Charles FRELÉCHOUX, notaire, Porrentruy, non membre de la Fondation.